

Les oiseaux

Illustrations

François Malbreil

Textes

Marc Salamolard, Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (les introductions)

Sonia Ribes-Beaudemoulin, Muséum d'Histoire Naturelle de La Réunion (les espèces)

Coordination scientifique

Sonia Ribes-Beaudemoulin,

Conservateur en chef du Muséum



sommaire

introduction	4	Bec rose	36
		Ti coq	37
Oiseaux de mer	7	Tourterelle pays	38
Pétrel de Bourbon	8	Ramier	39
Pétrel de Barau	9	Caille pays	40
Puffin de Baillon	10	Caille patate	41
Puffin du Pacifique	11	Caille de Chine	42
Paille-en-queue	12	Caille de l'Inde	43
Macoua	13	Francolin	44
Grand labbe	14	Perdrix	45
Sterne fuligineuse	15	Coq marron	46
		Faisan	47
Oiseaux du littoral et des étangs	17	Oiseaux des forêts	49
Butor	18	Tuit-tuit	50
Poule d'eau	19	Oiseau-la-vierge	51
Tourneperre	20	Tec-tec	52
Pluvier argenté	21	Merle pays	53
Gravelot de Leschenault	22	Oiseau blanc	54
Bécasseau	23	Oiseau vert	55
Courlis	24		
Chevalier	25	Du battant des lames	
Oiseaux des champs et des jardins	27	au sommet des montagnes	57
Martin	28	Salangane	58
Bulbul orphée	29	Hirondelle	59
Cardinal	30	Papangue	60
Moineau	31	Faucon concolore	61
Moutardier	32		
Serin	33	Les auteurs	62
Bellier	34		
Coutil	35	Index	64

introduction

C'est un volcan surgi de l'océan il y a plus de 2 millions d'années qui est à l'origine de l'île de La Réunion. Sur ce sol minéral, les fougères et les plantes se sont progressivement et lentement installées. Toutes les formes de vie qui ont colonisé l'île ont dû faire le voyage, par la voie des airs ou sur l'océan ; à la différence des espèces qui peuplent Madagascar, qui étaient présentes sur la Grande île lorsque celle-ci s'est détachée du continent africain.

Lorsqu'il s'agit de coloniser de nouvelles terres, les oiseaux et les chauve-souris, grâce à leurs ailes, sont plus avantagés que d'autres. C'est ainsi qu'aucun mammifère terrestre n'existait sur l'île avant l'arrivée de l'homme. Par contre, les oiseaux étaient très nombreux, comme en témoignent les textes des premiers naturalistes découvrant l'île au XVII^e siècle.

Sur cette île recouverte de forêts, du battant des lames au sommet des montagnes, vivaient des tortues terrestres, des reptiles et quantité d'espèces d'oiseaux. Tous ces animaux ne craignaient pas l'homme qu'ils n'avaient jamais connu.

M. Dubois décrit ainsi cinq ou six espèces de perroquets différentes. Il y avait aussi le fameux Solitaire, qui selon les dernières découvertes d'ossements, était un ibis, oiseau marcheur muni d'un long bec recourbé vers le bas.

L'avifaune diversifiée de l'île Bourbon a cependant bien souffert de l'arrivée de l'homme. Dans le premier siècle de son installation, ce ne sont pas moins de vingt espèces d'oiseaux qui se sont éteintes.

L'homme, pour cultiver et construire, a coupé et détruit la forêt, notamment dans les régions de basse altitude, habitat indispensable pour de nombreuses espèces. Pour se nourrir, il a chassé toutes les espèces qui étaient des "gibiers" très faciles. En effet, ces oiseaux ne se sauvaient pas devant l'homme et certains volaient très mal. De plus, l'homme a apporté avec lui non seulement des cochons, des chiens et des chats, mais aussi des rats qui, laissés en liberté, ont été de voraces prédateurs des oiseaux et de leurs couvées.

Heureusement, le relief très accentué de l'île a préservé certaines espèces, comme les pétrels. Toutes ces causes représentent aujourd'hui encore des menaces pour les oiseaux.

L'avifaune indigène que nous observons actuellement sur l'île de La Réunion est donc un pâle reflet de ce qui existait sur l'île Bourbon à sa découverte. Quatre espèces proches des espèces réunionnaises (le Faucon crécerelle, la Perruche à collier, le Pigeon rose et le Foudi de Maurice) existent encore à l'île Maurice alors qu'elles ont disparu de notre île.

Au cours des trois siècles de présence sur l'île, l'homme a également apporté de nouvelles espèces d'oiseaux. Certaines ont disparu assez rapidement, tandis que d'autres se sont acclimatées et se sont surtout installées dans les nouveaux milieux créés par l'homme : les zones cultivées, les villes et les villages. Ces oiseaux étaient principalement des oiseaux de volière, comme le Bec rose, le Serin ou le Bulbul orphée (Merle de Maurice). Cailles et Francolins ont été introduits pour la chasse.

On compte aujourd'hui trente six espèces d'oiseaux qui se reproduisent à La Réunion, auxquelles il faut ajouter d'autres espèces qui visitent plus ou moins régulièrement l'île. Certains oiseaux migrateurs reviennent sur l'île chaque année, comme les limicoles (oiseaux aux grandes pattes et au long bec). D'autres sont des visiteurs occasionnels, oiseaux de Madagascar ou oiseaux marins qui nichent sur d'autres îles et qui ont été entraînés par les vents ou les courants. Leur observation est plus exceptionnelle.

Même si ce patrimoine naturel a été appauvri, il n'en reste pas moins très précieux et unique. Les espèces endémiques n'existent qu'à La Réunion. Certaines sont très menacées de disparition, comme le Tuit-tuit et le Pétrel noir de Bourbon.

Pour ces raisons, les actions et les décisions de chacun sont essentielles pour leur avenir. Elles détermineront ce que nous léguerons à nos enfants.



Oiseaux de mer

Certains oiseaux se nourrissent dans les océans qui entourent l'île de La Réunion et viennent s'y reproduire. Le relief très accidenté de l'île a permis la pérennité de plusieurs espèces d'oiseaux marins.

Les oiseaux marins possèdent une morphologie adaptée à la vie dans les océans. Ils ont des pattes palmées pour nager et des ailes très grandes et pointues leur permettant de parcourir de grandes distances. Grâce à leur plumage étanche, ils peuvent plonger ou se poser sur l'eau.

Avec les albatros, les pétrels dominent en nombre les airs au-dessus des océans. Ils possèdent des narines tubulaires sur le bec, adaptation qui leur permet d'extraire le sel de leur alimentation. Ces espèces sont connues pour vivre très longtemps (quinze à vingt ans, et peut-être plus encore!). Par contre, leur reproduction est faible: la maturité sexuelle est souvent tardive et toutes ces espèces ne pondent qu'un seul œuf. Dans le meilleur des cas, un couple n'élève qu'un seul poussin par an. Les deux individus d'un couple restent fidèles l'un à l'autre et fidèles à leur lieu de reproduction, ainsi qu'à leur site de naissance. Ils se nourrissent de calmars et de poissons dans l'océan, qu'ils vont rechercher parfois à plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres des colonies de reproduction.

Quatre des six espèces marines qui nichent sur l'île ont une répartition mondiale assez étendue, puisqu'on les trouve sur d'autres îles de la zone inter-tropicale.

L'île de La Réunion est la seule île au monde connue pour héberger deux espèces endémiques de pétrels: le Pétrel noir de Bourbon et le Pétrel de Barau. Ces deux espèces sont identifiées au niveau international comme menacées d'extinction.

En effet, chaque année, les jeunes qui s'envolent sont victimes d'échouage. Attirés par les éclairages de toutes les zones urbaines ils tombent au sol où ils sont condamnés. Les différentes campagnes de sauvetage conduites par la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion) permettent, avec la mobilisation de la population réunionnaise, de sauver plusieurs centaines de pétrels chaque année. D'autres menaces mettent en péril également ces espèces: les chats et les rats, favorisés par les déchets laissés par l'homme, ont réussi à atteindre les colonies de reproduction où ils consomment les œufs et tuent les poussins et les adultes de ces espèces. Encore maintenant, des cas de tirs au fusil ou de destruction des oiseaux dans leur nid sont constatés.

Aux six espèces nicheuses, viennent s'ajouter les oiseaux marins qui nichent dans la zone subantarctique et qui font occasionnellement des incursions dans la zone tropicale: albatros, pétrels, labbes et sternes.

Pétrel de Bourbon



Pseudobulweria aterrima

Pétrel noir

Distribution :

Océan Indien

Statut :

Endémique de La Réunion,
protégé

Ce pétrel est un des oiseaux de mer les plus rares du monde et le plus énigmatique des oiseaux actuels de La Réunion. Si quelques individus ont été capturés (puis relâchés) ces dernières années, on ne connaît toujours pas avec précision son lieu de reproduction et sa biologie. En février 2002 un jeune a été recueilli, ce qui laisserait supposer que la saison de reproduction se situe pendant l'été austral.

Pétrel de Barau



Pterodroma baraui

Taille-Vent

Distribution :

Océan Indien

Statut :

Endémique de La Réunion,
protégé

Cet oiseau de mer niche de septembre à avril dans les branles des contreforts du Piton des Neiges et du Grand Bénare entre 2400 et 2800 mètres d'altitude. Le jour, les adultes pêchent en mer. En fin de journée, longeant les côtes sud et ouest, ils regagnent, isolés ou par petits groupes, les colonies de nidification. Ils prennent alors de l'altitude au-dessus de l'océan puis se dirigent d'un vol direct vers l'intérieur de l'île, en utilisant les couloirs privilégiés de la Rivière-des-Galets et de la Rivière-Saint-Etienne. Le couple creuse un terrier dans lequel la femelle pond en novembre un seul œuf. L'incubation dure environ un mois et l'élevage du poussin un peu plus de trois mois. D'avril à la mi-mai, les jeunes s'envolent du nid. Ils vont passer 3 à 4 ans en mer, s'aventurant jusqu'en Australie, avant de revenir à La Réunion pour se reproduire à leur tour.

Puffin de Baillon



Puffinus lherminieri bailloni

Fouquet blanc ou Petit Fouquet

Distribution :

Espèce pantropicale non migratrice
qui vit dans les océans Atlantique,
Indien et Pacifique

Statut :

Sous-espèce endémique des
Mascareignes, protégée à La
Réunion. Elle a disparu de l'île
Maurice

Allié des pêcheurs, ce petit puffin peut former des troupes d'une centaine d'individus qui suivent les bancs de poissons. Il se reconnaît à son vol battu rapide, alterné de brefs glissades, qu'il effectue avec les ailes légèrement arquées. Il se pose volontiers, plonge la tête, parfois le corps entier, à la recherche d'une proie - seiche, calmar, poisson volant... - puis se lève en frappant l'eau de ses pattes, rase les vagues pour rejoindre le banc qui s'éloigne.

La reproduction s'étend sur la quasi-totalité de l'année, mais plus particulièrement pendant la saison chaude. Le Puffin de Baillon niche un peu partout dans l'île, dans les falaises, les flancs des ravines et des remparts. Il gagne son site de nidification à la tombée du jour.

Puffin du Pacifique



Puffinus pacificus

Fouquet noir

Distribution :

Zones tropicales et subtropicales
des océans Indien et Pacifique

Statut :

Espèce indigène de La Réunion,
protégée

Souvent mêlés aux Puffins de Baillon, les Puffins du Pacifique s'en distinguent par leur vol aisé et gracieux, rasant parfois la surface de l'océan en des vols planés, suivis de battements ascendants oscillant d'une face sur l'autre.

Ils se reproduisent de novembre à mai, nichant principalement à la Petite-Île mais aussi dans certaines falaises proches de la côte sud. Un seul œuf est pondu dans un terrier. Lorsque les adultes se rendent à leur nid, pendant la nuit, ils émettent un cri particulier, plaintif, pouvant faire penser à des pleurs d'enfants. Ce cri est sans doute à l'origine de la légende de "Grand-mère Kalle".

Paille-en-queue



Phaethon lepturus

Le Paille-en-queue à bec jaune

Distribution :

Zones tropicales des océans
Atlantique, Indien et Pacifique

Statut :

Espèce indigène de La Réunion,
protégée

Ce magnifique oiseau évolue avec grâce le long des côtes rocheuses de Saint-Denis à Saint-Paul et de Saint-Pierre à Sainte-Rose, mais pénètre aussi à l'intérieur des cirques et des ravines. En période de reproduction il n'est pas rare de voir un couple voler haut en altitude, faisant des parades nuptiales. Son cri, une série de cliquetis, permet, à qui n'avait aperçu son élégante silhouette dans le ciel, de le repérer. Il établit son nid dans les cavités et les anfractuosités des falaises. Le jeune possède un plumage barré de noir sur le dos et sa queue est dépourvue des longues plumes si caractéristiques du Paille-en-queue adulte. Il se nourrit essentiellement de petits poissons, de crustacés et de calmars, qu'il pêche après un spectaculaire plongeon vertical.

Macoua



Anous stolidus

Noddi niais, Noddi brun

Distribution :

Toutes les îles tropicales
des trois océans

Statut :

Espèce indigène, protégée

Souvent mêlés aux Fouquets, les Macouas constituent pour les pêcheurs d'importants indicateurs des bancs de poissons. Ils se reconnaissent à leur vol direct près de la surface de la mer et à la calotte gris-blanc de la tête, pêchant petits poissons, calmars et crustacés. Ils nichent, toute l'année, essentiellement sur les falaises escarpées de la Petite-Île. L'œuf unique est déposé dans le nid succinct fait de brindilles, branchettes, algues... Les deux parents se relaient à la couvée durant le mois d'incubation. Le jeune Macoua s'envole vers l'âge de deux mois. Une autre espèce, très proche, le Noddi à bec grêle, visite régulièrement l'île de La Réunion mais n'y niche pas.

Grand labbe



Catharacta skua lönnerbergi

Skua, Assassin, Étrangleur

Distribution :

Îles subantarctiques de l'océan
Indien

Statut :

Espèce indigène, non nicheuse

Le Grand labbe est un visiteur régulier, bien connu des pêcheurs. Il doit son nom créole à ses mœurs rapaces. En effet, il poursuit en vol fouquets, pétrels ou noddis et les attaque pour les forcer à régurgiter le produit de leur pêche. Il se nourrit également de cadavres d'animaux ainsi que des déchets rejetés par les navires.

Quelques autres grands voiliers, nichant dans les îles subtropicales de Saint-Paul et Amsterdam et/ou subantarctiques de Kerguelen et Crozet, remontent parfois au cours de leur périple de pêche jusqu'aux alentours de La Réunion : le Pétrel géant antarctique *Macronectes giganteus*, le Pétrel géant subantarctique *Macronectes halli*, l'Albatros à sourcils noirs *Diomedea melanophrys* ou l'Albatros à bec jaune *Diomedea chlororhynchos*.

Sterne fuligineuse



Sterna fuscata

Gaulette

Distribution :

Régions tropicales
des trois océans

Statut :

Espèce indigène, non
nicheuse

Il n'est pas rare de croiser en mer, loin des côtes, quelques Sternes fuligineuses, pêchant en petits groupes, seules ou en compagnie d'autres oiseaux marins. Volant au dessus des bancs de thons, elles pêchent les poissons que les thons pourchassent, en effectuant un petit piqué juste au ras de l'eau. Cette espèce, qui peut constituer d'importantes colonies dans certaines îles de l'océan Indien, ne niche pas à La Réunion.

Deux autres sternes peuvent être vues en mer : la Sterne bridée *Sterna anaethetus* et la Sterne de Dougall *Sterna dougalli*.



Oiseaux du littoral et des étangs

Les zones humides sont peu nombreuses sur l'île. Seuls existent trois étangs littoraux: Bois Rouge, Saint-Paul et le Gol. A cela s'ajoutent des petites zones humides (les 'Mares') ainsi que les cours d'eau plus ou moins pérennes, les ravines et le littoral. Il n'y a pas de mangroves.

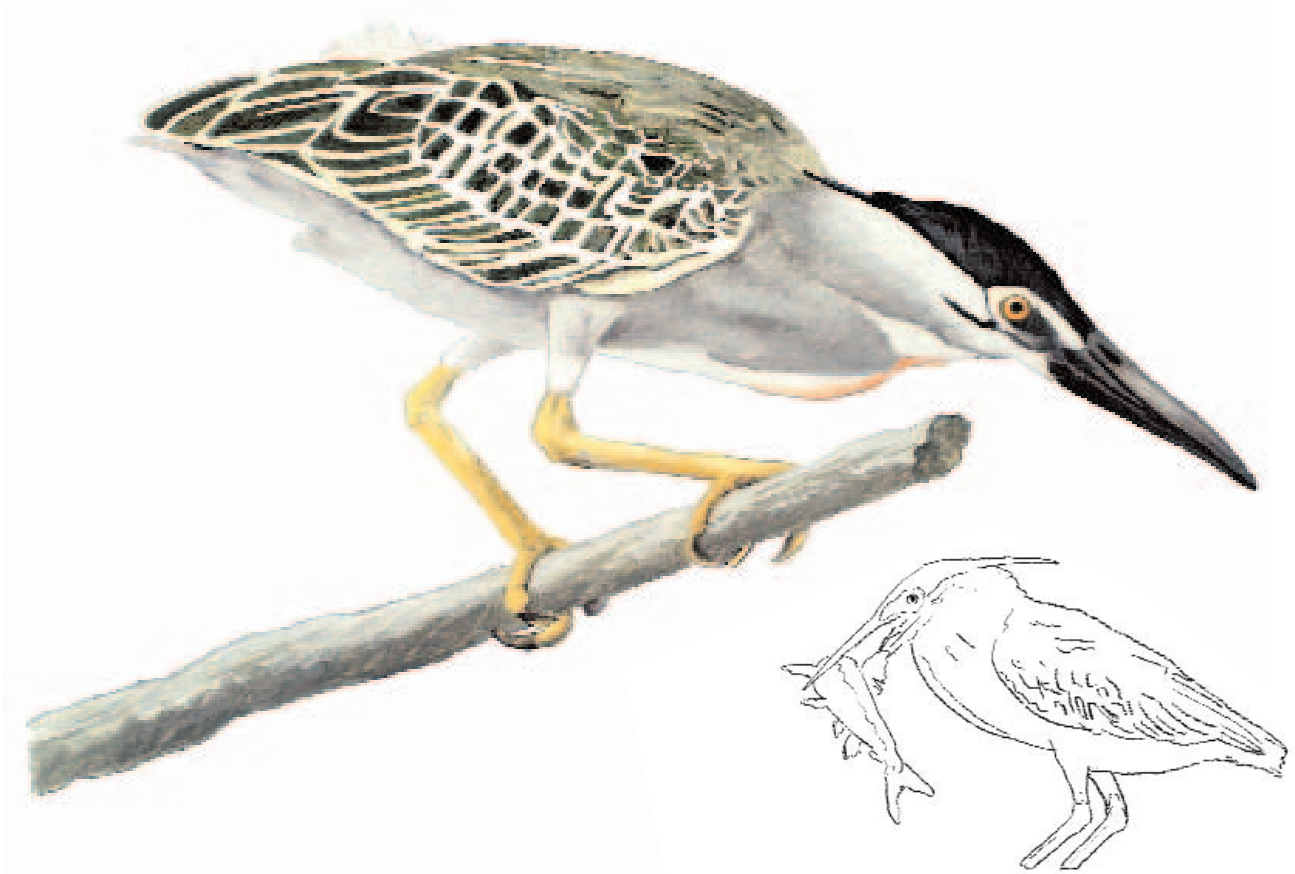
Deux catégories d'oiseaux fréquentent spécifiquement ces milieux: les nicheurs et les visiteurs.

La Poule d'eau et le Héron vert sont des oiseaux sédentaires. Comme toutes les autres espèces d'oiseaux nicheurs de l'île de La Réunion, ils restent sur l'île pendant toute l'année. On les trouve dans d'autres régions du globe avec des formes légèrement différentes. Tandis que le Héron se nourrit de poissons et d'invertébrés, la Poule d'eau est plutôt herbivore. Ces deux espèces étaient très rares. Protégées

depuis 1989, elles deviennent de plus en plus communes dans l'île, colonisant de nouvelles ravines et même le littoral dans le cas du Héron. Autrefois les étangs de l'île hébergeaient canards, oies, cormorans et flamants. Ces espèces ont malheureusement disparu avec l'arrivée de l'homme.

Certains oiseaux sont migrateurs. Ils viennent d'autres régions du globe, de l'hémisphère Nord principalement, pour passer l'hiver boréal dans le sud du continent africain, à Madagascar, mais aussi dans les Mascareignes. Les espèces les plus caractéristiques appartiennent au groupe des limicoles, qui se reconnaissent généralement à leurs longues pattes et à leur grand bec. Leurs longues pattes leur permettent de marcher dans l'eau ou dans la boue. Avec leur long bec ils peuvent fouiller la boue pour y trouver les invertébrés qui constituent leur nourriture.

Butor



Butorides striatus rutenbergi

Héron strié, Héron vert, Blongios vert

Distribution :

Espèce cosmopolite distribuée en Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie

Statut :

Indigène. Sous-espèce présente uniquement à Maurice, Rodrigues et Madagascar. Protégée

Le Butor vit aux abords des étangs et des cours d'eau de basse altitude, et quelquefois en bord de mer. Il pêche à l'affût : invisible, immobile pendant des heures sur une branche ou une roche, la tête ramassée sur ses épaules, il épie. Brusquement il détend son bec-harpon qui transperce sa proie : chevrete, mollusque ou poisson. C'est le seul échassier qui se reproduit sur l'île. Il niche durant l'été austral. Son nid, dans des buissons à proximité de l'eau, est constitué d'un amas désordonné de branchettes et autres fragments végétaux. Deux ou trois œufs bleu-vert sont pondus et les deux parents se relaient au nid durant les 25 jours d'incubation. Les premières semaines, les petits restent dépendants des parents qui les nourrissent en régurgitant leur pêche directement dans leur bec ou dans le nid.

Poule d'eau



Gallinula chloropus pyrrhorrhoa

Distribution :

Espèce cosmopolite

Statut :

Indigène. Sous-espèce présente uniquement à Maurice, Madagascar et Comores.

Protégée

La Poule d'eau fréquente les trois étangs littoraux ainsi que les rivières calmes et lentes de l'île. A la fois méfiante et craintive, la Poule d'eau est un oiseau aquatique plutôt difficile à observer. On peut la voir explorer les berges, en faisant de grands pas délicats, à la recherche de sa nourriture. En fin de journée, elle s'aventure plus volontiers en plein milieu des étangs. Très loquace, elle se repère à son cri sonore. Elle se reproduit durant l'été austral et peut avoir plusieurs nichées par an. Une coupelle de feuilles sèches, à faible hauteur dans la végétation ou sur un îlot, fait office de nid. Les deux parents couvent chacun leur tour pendant une vingtaine de jours. Dès leur naissance, les poussins savent nager et plonger mais ils ne se nourrissent seuls qu'à partir de 3 semaines. A un mois et demi, ils tentent leurs premiers envols.

Tournepieuvre à collier



Arenaria interpres

Distribution :

Nicheur dans la zone
arctique

Statut :

Oiseau migrateur

Facile à reconnaître à son allure massive, au collier noir qu'il porte à la gorge et à ses pattes orange, le Tournepieuvre à collier est relativement commun à La Réunion. On peut le rencontrer sur les côtes rocheuses mais aussi le long des plages de sable blanc, de sable noir (Saint-Paul, Etang-Salé) ou de galets. À marée basse on peut le voir explorer le récif corallien. Il doit son nom à son habitude de déplacer des pierres ou des algues pour y déloger mollusques et crustacés. C'est sans doute le migrateur le plus cosmopolite. Il est présent dans toutes les îles de l'océan Indien qu'il atteint en septembre. Si la plupart des tournepieuvres vont regagner l'Eurasie pour y nicher, quelques-uns restent sur l'île pendant l'hiver austral.

Pluvier argenté



Pluvialis squatarola

Distribution :

Niche dans le nord de
l'Asie

et de l'Amérique

Statut :

Oiseau migrateur

Ce limicole au bec court est reconnaissable à la tache noire qu'il porte sous ses ailes, visible lorsque l'oiseau vole. Le Pluvier argenté fait escale dans notre île en octobre. En général il passe ses quartiers d'hiver à Madagascar, aux Comores, en Afrique du Sud, en Indonésie et en Australie. Au cours du mois de mars, il remonte vers le nord de la Sibérie et en Alaska où il niche. On peut l'observer sur les berges des marécages, des étangs et sur les plages, seul ou en petits groupes, souvent mêlé à d'autres limicoles, fouillant la vase ou le sable à la recherche de petits mollusques, de crustacés et de vers dont il se nourrit.

Gravelot de Leschenault



Charadrius leschenaultii

Distribution :

Niche en Asie centrale

Statut :

Oiseau migrateur

Après l'été boréal, le Gravelot de Leschenault quitte son aire de reproduction pour arriver dans les îles de l'océan Indien occidental en septembre. Il visite régulièrement La Réunion, où on peut l'apercevoir en solitaire ou en petites bandes, vaquant sur les plages ou les berges envasées des étangs littoraux, à la recherche de sa nourriture. Sa démarche est caractéristique des gravelots : il court rapidement sur quelques mètres, s'arrête brusquement, puis recommence à courir.

Une autre espèce fréquente les plages littorales et les étangs : le Grand gravelot *Charadrius hiaticula*, qui hiverne également en Afrique et sur les côtes de Madagascar et des Comores.

Bécasseau



Bécasseau cocorli



Bécasseau Sanderling

Calidris ferruginea

Bécasseau cocorli

Distribution :

Niche dans la zone arctique

Statut :

Oiseau migrateur

Le croupion blanc qui se découvre lorsque l'animal est en vol ainsi que le long bec légèrement arqué sont sans doute les meilleurs signes distinctifs de cet oiseau. Comme d'autres limicoles, il arrive dans notre île en septembre pour y passer ses quartiers d'hiver (boréal). Certains sujets resteront pendant l'hiver austral, notamment à l'étang du Gol. Lorsqu'il est dérangé, le Bécasseau cocorli s'envole en lançant un cri bref et aigu. C'est de loin le limicole le plus répandu à La Réunion. Sur les plages des lagons, on peut observer une autre espèce de bécasseau courant avec rapidité le long des vagues qui déferlent, le Bécasseau Sanderling *Calidris alba*. Comme son nom latin l'indique, c'est un oiseau au plumage très clair. Il fréquente également les vasières de l'étang du Gol.

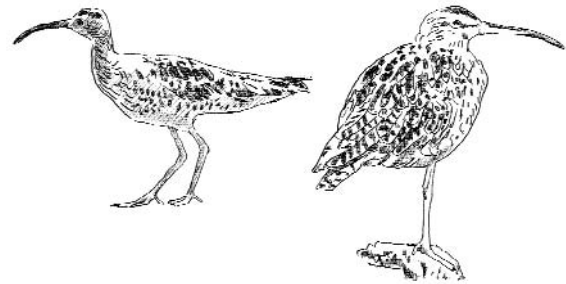
Courlis



Courlis corlieu



Courlis cendré



Numenius pheopus

Courlis corlieu

Distribution :

Niche dans l'extrême Nord

Statut :

Oiseau migrateur

De septembre à mars le Courlis corlieu hiverne en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique australe et dans presque toutes les îles de l'océan Indien. À La Réunion il est possible d'observer cet oiseau migrateur sur les plages de la côte ouest et à l'étang du Gol. Il est facilement reconnaissable à la bande noire qu'il porte sur la tête et à son long bec fin et recourbé avec lequel il prospecte le sable et les vasières. Relativement peu farouche, il dresse son cou s'il est inquiet, reprend ses activités ou s'envole en poussant un cri d'alarme caractéristique « hiu-hiu, hiu, hiu, hiu ». Le Courlis cendré *Numenius arquatus*, de plus grande taille et au bec plus long et plus recourbé, est plus rare et d'approche plus difficile.

Chevalier



Chevalier aboyeur



Chevalier guignette

Tringa nebularia

Chevalier aboyeur

Distribution :

Niche dans le nord de l'Eurasie

Statut :

Oiseau migrateur

Quelques individus s'arrêtent régulièrement dans notre île lors de leur descente vers des latitudes plus clémentes pour leur hivernage. Ceux-ci fréquentent alors les marais, les bords de rivières dégagés et les plages. Le Chevalier aboyeur possède un plus long bec que l'autre espèce qui séjourne à La Réunion, le Chevalier guignette *Tringa hypoleucos*.

La Guignette a une préférence pour les cours d'eau calmes, n'hésitant pas à s'enfoncer profondément dans les terres puisque des individus ont été rencontrés à Grand Bassin et à Takamaka.



Oiseaux des champs et des jardins

La colonisation de l'île de La Réunion par l'Homme a commencé véritablement vers 1665. Dès son arrivée sur cette île inhabitée, les colons ont rapidement introduit des espèces domestiques (porc, poule, cabri) ainsi que des espèces gibier (cailles, tourterelles, lièvres, tangles) et des animaux de compagnie (chats, chiens, oiseaux de cage). Certains oiseaux ont été introduits à des fins bien précises. Ainsi le Martin fut amené de l'Inde à La Réunion vers 1850 pour lutter contre les pullulations de « sauterelles » (en fait des criquets).

Certaines espèces n'ont pas réussi à s'acclimater et ont disparu. Vingt espèces d'oiseaux se sont finalement implantées de façon durable sur l'île et se sont multipliées surtout dans les nouveaux milieux créés par l'homme : zones cultivées, jardins, villes.

L'introduction de ces espèces a eu, bien souvent, des conséquences inattendues et sous-estimées sur

l'équilibre naturel de l'île, contribuant parfois à la disparition de certaines espèces endémiques de l'île. On suppose par exemple, que l'extinction vers 1860 de la Huppe de Bourbon, est liée à l'introduction, une dizaine d'années auparavant, du Martin.

Plus récemment, l'arrivée en 1971 du Bulbul orphée (ou Merle de Maurice), est un des exemples flagrants du danger que représente l'introduction d'espèces exotiques. Cet oiseau, qui se nourrit de fruits et de baies, a colonisé la quasi-totalité de l'île en trente ans. C'est un important disséminateur de pestes végétales, accélérant ainsi la dégradation des milieux naturels.

Il est évident que pour préserver le patrimoine naturel indigène de La Réunion, il est nécessaire d'éviter d'y introduire des espèces, végétales ou animales, venues d'ailleurs.

Martin



Acridotheres tristis

Martin triste

Distribution :

Originaire de l'Inde et du sud-est asiatique, introduit en Afrique du sud, à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, Tahiti, Nouvelle-Zélande

Statut :

Introduit de l'Inde vers 1760

Le Martin est un oiseau très commun des parcs, des jardins et des bords de routes. En revanche, il est absent des forêts et des zones en hautes altitudes. Très loquace, son cri peut être fort et grinçant, ou doux, flûté et varié. Il imite aussi des sons d'origines très diverses, entendus aux abords des maisons. S'il a été introduit pour lutter contre les invasions de criquets dont il est friand, il ne dédaigne pas mettre à son menu fruits, graines, insectes, œufs, oisillons, petits rongeurs, mais aussi petits cadavres. Les Martins se déplacent généralement en couples ou en petits groupes et se réunissent le soir en dortoirs bruyants, le plus souvent dans un grand arbre, à proximité des maisons.

Bulbul orphée



Pycnonotus jocosus

“Merle de Maurice - oiseau chapeau”

Distribution :

Asie du sud-est mais introduit aussi à Maurice

Statut :

Introduit de l'île Maurice en 1972

Un amateur d'oiseau n'a pas résisté à la beauté de cet oiseau originaire de l'Inde et à son chant particulièrement mélodieux et varié. Les quelques oiseaux relâchés dans la nature à Saint-Philippe et à Sainte-Marie se sont si bien acclimatés qu'aujourd'hui le Bulbul orphée a conquis l'ensemble de l'île. Les agriculteurs se préoccupent de sa prolifération car c'est un amateur de fruits et de légumes (litchis, mangues, tomates, piments...) pouvant causer des dégâts non négligeables aux vergers et aux cultures. Sa propension à manger les couvées des autres oiseaux peut provoquer une diminution des populations des petits endémiques. Son incursion dans les zones de forêts primaires fait craindre une concurrence potentielle avec les espèces proches (Merle, Tuit-tuit).

Cardinal



Foudia madagascariensis

Foudi de Madagascar

Distribution :

Madagascar et les îles de l'océan
Indien : Réunion, Maurice,
Rodrigues, Seychelles, Amirantes,
Chagos, Providence, Glorieuses

Statut :

Indigène (vraisemblablement)

Très fréquent dans les jardins et les plantations de basse et moyenne altitude, le Cardinal est immanquable pendant la période de reproduction, entre septembre et mai. Il prend alors une livrée nuptiale rouge flamboyante. Certains individus présentent parfois une coloration jaune orangée. Le reste de l'année, comme la femelle, il est strié brun et beige avec des reflets verdâtres sur le dessus, beige sur le dessous. On peut alors facilement le confondre avec le Moineau femelle.

Le Cardinal se nourrit de graines et d'insectes. Il se déplace généralement seul ou en petits groupes. Le mâle émet un cri aigu très clair, parfois de longues trilles. Il se tient souvent au sommet d'un buisson, d'un fil électrique, d'où il domine son territoire.

Moineau



Passer domesticus

Moineau domestique

Distribution :

Europe et Asie

Statut :

Introduit de ces deux régions
au milieu du XIX^e siècle

Les Moineaux sont sans doute les oiseaux les plus cosmopolites du monde. Particulièrement anthropophiles, toujours proches d'un lieu d'habitation, les Moineaux sont très communs dans toute l'île. Ils vivent en groupes et se réunissent parfois le soir venu en dortoirs bruyants, mêlés aux Belliers ou aux Cardinaux. Ils se reproduisent pratiquement toute l'année, assurant ainsi plusieurs couvées par an. Avant de s'accoupler le mâle effectue une parade nuptiale pour séduire la femelle. Le nid est construit par le couple dans une cavité (toits des maisons, poteaux de téléphone...) ou dans un arbre. C'est une boule plus ou moins lâche faite de fibres végétales et de plumes. Seule la femelle incube les 3 à 5 œufs mais les oisillons sont nourris par les deux parents.

Moutardier



Serinus canicollis

Serin du Cap

Distribution :

Afrique australe dans sa partie orientale

Statut :

Introduit de la région du Cap (Afrique du Sud) au XVIII^e siècle

Le Moutardier est présent dans les *hauts* où il vit, en couple ou en petite bande, dans les forêts de tamarins ou de cryptomérias, les branles, les prairies mais aussi dans les jardins. Il se nourrit de graines de graminées et de crucifères. Son chant mélodieux et doux en fait un oiseau très recherché pour la cage. Aujourd'hui, du fait du braconnage, il se raréfie. Il niche de décembre à mars, parfois en colonie, mais le plus souvent isolément. C'est la femelle qui construit le nid, une coupe de tiges végétales entremêlées, qu'elle place à plus de 2 mètres du sol. Elle y pond 2 à 4 œufs qu'elle incube seule pendant 12 à 14 jours. Deux semaines plus tard les oisillons sont prêts à l'envol.

Serin



Serinus mozambicus
Serin du Mozambique

Distribution :
Afrique au sud du Sahara
dans la partie orientale

Statut :
Introduit d'Afrique australe
au XVIII^e siècle

Le Serin du Mozambique est un oiseau des *bas*. Il fréquente les savanes arborées de l'ouest, les abords des étangs et les forêts de filaos où il recherche des graines ou de petites baies. Le jaune intense de son plumage le distingue du Moutardier, de couleur plus terne. Pendant la saison des amours (au cours de l'été austral), on peut entendre les chants très mélodieux du Serin tout au long du jour. Le nid est installé de préférence entre les fourches des branches, partiellement feuillues. Pendant que la femelle incube les œufs, le mâle chante, posté au faite des arbres. Très prisé pour son chant, le Serin est arrivé sur l'île comme oiseau de cage. Il s'y est rapidement acclimaté. Cependant, trop souvent braconné, le Serin est aujourd'hui devenu assez rare.

Bellier



Ploceus cucullatus spilonotus

Tisserin gendarme

Distribution :

Afrique australe

Statut :

Introduit vers 1880

Le Bellier est surtout présent aux abords des zones urbaines et des cultures du littoral, et dans la zone des savanes et des plantations de cannes. Pendant la saison des amours, le mâle prend une teinte jaune vif et porte un masque noir sur les joues et la gorge. En période internuptiale il ressemble à la femelle. C'est un oiseau grégaire qui vit en colonie de 20 à 60 nids accrochés à de grands arbres. Les mâles seuls construisent le nid. Caractéristique, en forme de boule, composé de diverses fibres végétales souples entremêlées, celui-ci est constitué d'une chambre principale et d'un couloir d'entrée cylindrique. La femelle garnit l'intérieur d'herbes fines et de plumes. Le Bellier est un oiseau essentiellement granivore, mais il peut ajouter des fruits à son menu ou attraper des insectes pour nourrir ses jeunes.

Coutil



Lonchura punctulata

Damier commun

Distribution :

Asie

Statut :

Introduit du sud-est asiatique
en 1730

Les écailles régulièrement réparties sur son ventre blanc lui valent son nom vernaculaire de Damier. Il vit en couple ou en petites bandes éparées dans les zones cultivées et les savanes avec buissons situées en basse et moyenne altitude. Il picore les graminées ou les graines tombées au sol. Il se reproduit pendant la saison chaude. La femelle construit dans un buisson, à faible hauteur, un nid fait d'herbes et de feuilles. Celui-ci a la forme d'une boule grossière avec une entrée latérale surmontée de longues fibres plus fines. Elle y pond 4 à 7 œufs. Le nid peut être utilisé comme abri en dehors de la saison des amours. Malgré son introduction ancienne, le Coutil est peu commun dans l'île.

Bec rose



Estrilda astrild

Astrild ondulé

Distribution :

Afrique australe

Statut :

Introduit d'Afrique

au XVIII^e siècle

Introduit dès les premiers temps de la colonisation comme oiseau de cage, le Bec rose a trouvé dans les zones de culture, les savanes sèches et les champs de canne à sucre, la nourriture qui lui convient. Ce joli petit oiseau au bec et au masque facial rouge vermillon se déplace par bandes, parfois en compagnie des autres Estrildés (Couils, Ti coqs), à la recherche des graminées dont il se nourrit. Il se reproduit pendant la saison chaude, d'octobre à avril. Le nid est une grosse boule conique construite avec de fines tiges de graminées sèches, pourvue d'un couloir d'entrée et d'un reposoir à son sommet. Il est placé non loin du sol. Le Bec rose peut être parasité par la Veuve dominicaine *Vidua macroura*, d'introduction récente, qui dépose ses œufs dans le nid d'un Bec rose. Les oisillons de Veuve sont alors élevés avec ceux de son hôte.

Ti coq



Amandava amandava

Bengali rouge

Distribution :

Asie

Statut :

Introduit de l'Inde

Le plumage magnifique de ce petit granivore en fait un oiseau très prisé des amateurs d'oiseaux d'ornement. Le Ti coq est aujourd'hui peu commun dans la nature. Le braconnage mais aussi les produits herbicides utilisés pour l'agriculture sont sans doute à l'origine de sa raréfaction. Néanmoins, on peut encore le trouver sporadiquement dans les savanes et les cultures de l'ouest, volant par petites troupes. Comme chez les autres espèces d'Estrildés, le nid est une grosse boule d'herbes munie d'une entrée latérale. Il est posé dans un buisson ou dans une touffe de vétiver.

Tourterelle pays



Geopelia striata

Tourterelle striée, Géopélie zébrée

Distribution :

Australie et îles Indo-malaises

Statut :

Introduit au XVIII^e siècle

Très commune dans l'île en dehors des forêts denses et des zones en haute altitude, cette jolie tourterelle anime les parcs et les jardins de ses roucoulements mélodieux. On peut également la voir arpenter les chemins et les zones ouvertes, de sa démarche saccadée, recherchant au sol les graines dont elle se nourrit. La Tourterelle striée se reproduit pratiquement toute l'année. Lorsque le mâle fait la cour à la femelle, il hoche la tête en roucoulant et présente les longues plumes des rémiges de la queue barrées d'une bande blanche. La femelle pond 2 œufs dans le nid en forme d'une petite coupe située à la fourche d'un buisson ou d'un arbuste.

Ramier



Streptopelia picturata

Tourterelle malgache

Distribution :

Madagascar, Archipel des Comores,
Maurice, Seychelles, Aldabra,
Chagos, Amirantes

Statut :

Indigène

Si à l'île Maurice on trouve fréquemment le Ramier dans les jardins, à La Réunion c'est un oiseau plutôt discret qui vit dans les champs de canne, les friches des cultures de Gêranium ou dans les zones à végétation clairsemée, aussi bien dans les bas que dans les hauts de l'île. Il signale sa présence par un roucoulement très doux, grave et harmonieux. La Tourterelle malgache se nourrit de graines et de fruits qu'elle trouve au sol. Depuis que la chasse de cette espèce est interdite, sa population augmente.

Caille pays



Turnix nigricollis

Hémipode de Madagascar

Distribution :

Madagascar

Statut :

Sans doute indigène

Si la Caille pays a bien l'aspect et le comportement d'une caille, elle en diffère par la présence de trois doigts au lieu de quatre chez les vraies cailles, d'où le nom de "Caille trois doigts" qu'on lui donne parfois. La femelle, plus colorée que le mâle, se reconnaît à son collier noir et roux, d'où son appellation de "Caille cravate". Le mâle est gris-brun et certains le dénomment "Caille grise". Cette inversion de coloration ainsi que le fait que le mâle couve et non pas la femelle, est un phénomène peu fréquent chez les oiseaux. Le nid est une petite coupelle creusée dans le sol, garnie de feuilles et d'herbes fines, cachée par une touffe d'herbes ou un buisson. Cette caille qui porte aussi le nom de "Caille tambour" et de "Caille batailleuse", se rencontre dans toute l'île jusqu'à 1 600 mètres d'altitude.

Caille patate



Coturnix coturnix africana

Caille des blés

Distribution :

Eurasie, Afrique, Madagascar,
Comores, Maurice, Seychelles

Statut :

Peut-être indigène

La Caille patate est présente dans toute l'île jusqu'à 2000 mètres d'altitude mais elle a une prédilection pour les savanes, les prairies et les milieux ouverts. Elle y recherche les graines dont elle se nourrit. C'est un oiseau discret que l'on repère plutôt à son appel caractéristique "bois patate - bois patate", onomatopée à l'origine de son nom créole. Elle vit en solitaire, en couple ou en petite bande et se reproduit pendant la saison chaude. Le nid est une cuvette disposée à même le sol, garnie de brindilles sèches, bien cachée par un buisson ou une touffe d'herbes. La femelle y couve 7 à 12 œufs pendant 17 jours. Les jeunes sont sevrés au bout de 21 jours.

Caille de Chine



Coturnix chinensis

Caille peinte de Chine

Distribution :

Inde, Sud-Est asiatique
et Australie

Statut :

Introduit

Cette Caille porte elle aussi un grand nombre de noms qui font la plupart du temps référence à sa physionomie: “Caille naine” car elle est de petite taille; “Caille rousse”, “Caille rouge” ou encore “Caille boyau rouge” du fait que le mâle a la poitrine et les flancs bleuâtres tandis que le plumage du ventre est roux; “Caille pattes jaunes” car elle a des pattes de couleur jaune vif. Dans certaines régions, on l’appelle aussi “Caille la pluie” ou encore “Caille pintade”. La Caille de Chine semble rare. Elle est discrète et difficile à observer, fréquentant les milieux humides, autour des étangs littoraux, dans les *bas* et les zones de taillis dans les *hauts*. On la rencontre aussi dans les anciennes cultures de géraniums et les champs de cannes.

Caille de l'Inde



Perdicula asiatica

Perdicule rousse-gorge

Distribution :

Inde

Statut :

Introduit au milieu du
XIX^e siècle

Cette petite caille, appelée aussi en créole “Caille jabot rouge”, vit dans les savanes sèches et les prairies de l’ouest. On la rencontre en petites bandes de 5 à 20 individus, recherchant graines et insectes. Mâle et femelle se distinguent aisément par la coloration de leur ventre : il est strié de noir chez le mâle et uniformément roux chez la femelle. Cependant il est difficile dans la nature de différencier la Caille de l’Inde de la Caille patate et de la Caille pays. Son chant, ressemblant à un sifflet aigu répété, permet néanmoins de la localiser. Elle n’est pas commune.

Francolin



*Margaroperdix
madagascarensis*
Perdrix de Madagascar
Distribution :
Madagascar
Statut :
Introduit au XVIII^e siècle

Le Francolin est aussi appelé “Caille malgache” ou “Grosse caille” car il est nettement plus grand que les autres cailles. Le mâle se reconnaît à sa tête noire barrée de 2 traits blancs et à sa poitrine noire ponctuée d’ocelles blanches. La femelle a un plumage de couleur fauve et noir qui la rend plus difficile à voir. Le Francolin se rencontre parfois seul mais le plus souvent en petites compagnies de 5 à 10 individus, dans toute l’île de La Réunion, entre 800 et 2600 mètres d’altitude. Mais c’est à la limite de la forêt, dans les clairières buissonnantes à brulées et fougères, qu’on a le plus de chance de le trouver. Il y niche toute l’année, creusant une cuvette dans le sol sous un buisson dans laquelle la femelle dépose entre 14 et 20 œufs.

Perdrix



Francolinus pondiceranus

Francolin gris

Distribution :

Inde et sud-est asiatique

Statut :

Introduit

La Perdrix vit dans les milieux secs et dégagés, les cultures et les champs de cannes où elle se nourrit de graines, de baies et d'insectes. Elle se rencontre en général en couple et parfois en petites troupes de quelques individus. Mâle et femelle ont le même plumage, mais le mâle possède, comme c'est souvent le cas chez les Gallinacés, un ergot sur les pattes. Elle peut être repérée par son chant varié, en phrases et en intensité. Certaines phrases ressemblent à s'y méprendre à celles du Martin. Elle se reproduit d'août à avril.

Coq marron



Gallus gallus

Coq bankiva

Distribution :

Inde et sud-est asiatique

Statut :

Introduit de l'Indochine

au début du XX^e siècle

Difficile de voir le Coq sauvage pendant la journée car il se réfugie dans les taillis forestiers épais, surtout dans les hauts de l'est vers 600 mètres d'altitude (hauts de Bras-Panon, Bras des Lianes). Il est actif tôt le matin et tard le soir, sortant alors à découvert, en lisière de la forêt, dans les zones dégagées de prairies et de cultures. Il vaque en petites compagnies composées le plus souvent d'un mâle et de quatre ou cinq poules, à la recherche de graines, de baies, d'insectes, de vers, dont il se nourrit. C'est à son cri qu'en général on le repère. Celui-ci ressemble au cri du coq domestique mais il est plus clair et se termine soudainement. Il niche de septembre à décembre.

Faisan



Phasianus colchicus

Faisan de Colchide

Distribution :

Chine, Europe, Amérique du Nord

Statut :

Introduit

Le Faisan a été relâché récemment comme espèce-gibier dans l'île, où il s'est acclimaté. Il fréquente plutôt les lisières forestières et les zones cultivées. C'est un oiseau discret, qui se réfugie vivement vers un couvert s'il est dérangé. Son envol est bruyant et son vol vigoureux, rarement haut et soutenu. Il se nourrit de graines, de plantes, de fruits, de racines et d'insectes. Pendant la saison de reproduction on peut observer des petites compagnies constituées d'un mâle et de plusieurs femelles. Le reste du temps, les mâles sont souvent seuls et les femelles parfois accompagnées de leurs jeunes.



Oiseaux des forêts

La Réunion a la chance d'avoir pu conserver environ 30 % de ses milieux naturels. Plusieurs espèces forestières (Perroquets, Foudis, Pigeons...) se sont pourtant éteintes, suite à la chasse intensive et à la disparition des habitats de basse altitude. Les six espèces de passereaux forestiers encore présentes ne sont que le pâle reflet de l'avifaune présente avant la colonisation de l'homme. Il faut garder cette notion en tête lorsque l'on se promène en forêt, parfois trop silencieuse pour certains. De plus, les habitats indigènes se retrouvent plutôt en altitude, où les conditions du milieu ne sont pas les plus favorables (température, proies disponibles...).

Sur les six espèces de passereaux endémiques de La Réunion, deux le sont aussi de l'Île Maurice. Ces espèces constituent un patrimoine inestimable dont nous sommes responsables car si ces espèces venaient à disparaître, elles seraient perdues pour la planète.

Actuellement, certains oiseaux sont menacés comme le Tuit-tuit *Coracina newtoni*, dont il ne reste qu'une centaine de mâles chanteurs. Il faut rapidement l'étudier pour comprendre sa rareté et

réussir à le sauver de l'extinction. La plupart des passereaux sont également braconnés pour être mis en cage (Merle pays *Hypsipetes borbonica*) ou à des fins alimentaires (Oiseau blanc *Zosterops borbonica* et Oiseau vert *Z. olivacea*) alors qu'ils sont tous protégés par la loi. Ces pratiques sont désormais plus proches d'un loisir que d'un moyen de subsistance et doivent par conséquent être abandonnées. D'autres menaces inquiétantes pèsent sur nos oiseaux comme la prédation par les rats et les chats introduits par l'homme. Ces redoutables prédateurs occupent tous les milieux forestiers, même les mieux conservés, et détruisent les œufs, les oisillons et même les individus adultes. Enfin, d'autres facteurs plus visibles menacent à long terme la pérennité des espèces d'oiseaux forestiers : les incendies, la destruction d'habitats et l'envahissement croissant des forêts indigènes par les pestes végétales.

Le maintien de nos oiseaux forestiers endémiques, qui sont intimement liés aux milieux indigènes de l'île, passe nécessairement par la conservation durable de notre forêt *péi*.

Tuit-tuit



Coracina newtoni
Echenilleur de La Réunion

Distribution :
La Réunion,
Forêt de la Roche Écrite

Statut :
Endémique, protégé

Le Tuit-tuit est le passereau le plus rare de l'île. Il est inféodé à la forêt primaire de la Roche Écrite dont 12 km² ont été classés en réserve naturelle depuis 2002. La population du Tuit-tuit est estimée à seulement 100 à 150 mâles reproducteurs. La femelle a le ventre rayé tandis que le mâle est gris clair. Celui-ci est facile à repérer de loin, par ses "tuit" répétés. C'est un oiseau peu craintif (on l'appelle aussi en créole "Oiseau couillon") mais très discret, ce qui rend son observation difficile. Il se nourrit d'insectes et il est particulièrement friand de chenilles et d'araignées. La période de reproduction se déroule pendant l'été austral et 2 œufs seront pondus dans un nid en forme de coupe.

Oiseau-la-vierge



Terpsiphone bourbonensis
bourbonensis

Terpsiphone de Bourbon,
Gobe-Mouches-de-Paradis

Distribution :

La Réunion

Statut :

Endémique, protégé

Cet oiseau élégant, très peu farouche, est exclusivement forestier. C'est typiquement un oiseau des forêts primaires denses, des ravines boisées de la côte Est et Sud. L'Oiseau-la-vierge est essentiellement insectivore, capturant le plus souvent des insectes en vol dans la frondaison des arbres. Il vit presque toujours en couple. Le mâle se reconnaît à la teinte bleu noir à reflets métalliques et à la huppe arrondie de sa tête. Celle-ci peut se dresser lorsque l'oiseau est vivement excité. Territorial et asocial, le mâle agresse tout intrus de même espèce qui pénètre sur son territoire. Il est néanmoins très familier. À la saison des amours, le mâle chante. L'onomatopée de son chant est à l'origine de son nom créole "Chakouat". Pour séduire les femelles, le mâle parade. La période de nidification s'étend de septembre à décembre.

Tec-tec



mâle



femelle

Saxicola tectes

Traquet de La Réunion

Distribution :

Réunion

Statut :

Endémique, protégé

Le Tec-tec est un oiseau court et rond, curieux et très familier. Il se rencontre dans la plupart des formations de végétation indigène de l'île, du littoral jusqu'à 2 800 mètres d'altitude. Solitaire, le Tec-tec vit dans les milieux assez ouverts dès la limite inférieure de la forêt, le long des sentiers, dans les clairières, les prairies sous tamarins ou acacias et les branles. Il lui faut un sol dégagé qu'il surveille depuis une roche, une branche basse ou le sommet d'un buisson de bruyère. De là, il guette les insectes qu'il capture au vol ou plus souvent sur le sol. Toutefois, il chasse également des vers de terre ou des mollusques. Il se reproduit de septembre à janvier. Avant de s'accoupler, le mâle parade en volant à la verticale à quelques mètres du sol et chante aussi bien en vol que posé. Le nid, fait de mousses et de fibres végétales, est posé au sol, sur une branche basse ou encore dans un tronc d'arbre.

Merle pays



Hypsipetes borbonica
Bulbul de La Réunion
Distribution :
Réunion
Statut :
Endémique, protégé

Le Merle pays est un oiseau typique des forêts denses qu'il égaye de son chant aussi mélodieux que varié. Il fréquente plutôt la strate moyenne et haute des arbres. Essentiellement frugivore, il ne dédaigne pas le nectar des fleurs et les insectes. Il se reproduit pendant l'été austral et construit un nid en forme de coupe fait de fougères, de racines et de mousses, qui abritera 2 œufs. Très prisé comme oiseau de cage en raison de son chant, cet oiseau peu farouche est encore malheureusement beaucoup braconné. Le Merle pays est aujourd'hui peu commun.

Oiseau blanc



Zosterops borbonica borbonica

Oiseau-lunettes gris

Distribution :

Réunion, Maurice

Statut :

Sous-espèce endémique

de La Réunion, protégé

Présent sur l'ensemble de l'île, l'oiseau blanc est le plus commun des espèces forestières. Mais il ne fréquente pas que les forêts, on le trouve aussi dans les parcs et les jardins. C'est un petit passereau au plumage gris ou brun, caractérisé par un croupion blanc. Il est très mobile, bruyant et se déplace toujours en petit groupe, explorant les feuilles et les fleurs à la recherche d'insectes, de petites baies et de fruits. Il se reproduit pendant l'été austral, et la femelle pond 2 à 4 œufs dans un nid en forme de coupe fait de fibres végétales et attaché aux branches d'une fourche.

Oiseau vert



Zosterops olivacea
Oiseau-lunettes vert
Distribution :
Réunion
Statut :
Endémique, protégé

Il doit ce nom à son plumage vert olive et au cercle blanc de courtes plumes qu'il a autour de l'œil. L'Oiseau vert est typiquement forestier. Il vit plutôt en couple ou en petite bande de quelques individus. Très mobile, mais peu sociable, il agresse tout intrus, en particulier ses congénères ou l'Oiseau-lunettes gris. En perpétuel mouvement, cet oiseau nectarivore explore essentiellement les fleurs jaunes d'*Hypericum* ou les anneaux pendants de *Fuchsia*. Il lui arrive également de consommer des fruits pulpeux et des insectes. La reproduction a lieu pendant l'été austral et le nid, en forme de coupe, accueille 2 à 3 œufs. Il est relativement commun dans les forêts de l'île.



Du battant des lames au sommet des montagnes

Leurs grandes ailes les portent de la côte jusqu'aux zones de végétation de branles d'altitude. Ces oiseaux parcourent de grandes distances au-dessus de l'île pour rechercher leur nourriture.

Les deux espèces "d'Hirondelles", aux ailes effilées chassent les petits insectes en vol, n'hésitant pas à survoler toutes les régions de l'île, des champs jusqu'à la forêt indigène à la recherche de leur nourriture. Cependant elles sont plus nombreuses au-dessus des milieux humides qui regorgent d'insectes mais également près des émergences de termites ("carias").

Le Papangue au vol gracieux, plane à la recherche de sa proie, effectuant une plongée vers le sol dès qu'il a aperçu un rat, une musaraigne ou encore quelques petits oiseaux. Victime d'une mauvaise réputation, il est encore aujourd'hui très braconné.

Quelques autres espèces viennent sporadiquement visiter l'île: des rapaces comme le Faucon concolore et le Faucon d'Eléonore, ou le Rolle de Madagascar.

Salangane



Collocalia francica

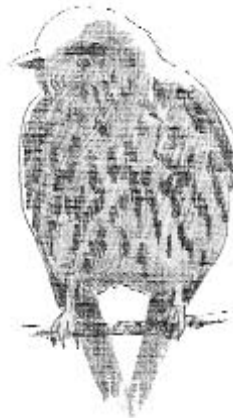
Salangane des
Mascareignes

Distribution :
Réunion, Maurice

Statut :
Endémique des
Mascareignes, protégé

La Salangane, appelée aussi “Petite hirondelle”, est présente sur toute l’île, du niveau de la mer à 3 000 mètres d’altitude. Extrêmement mobile, elle monte en altitude ou descend en fonction des conditions climatiques. On la différencie en vol de l’Hirondelle de Bourbon à son croupion de couleur blanc sale et à ses ailes en faucille. Elle chasse, avec agilité et rapidité, les insectes en vol ou posés sur l’eau dans les bassins des ravines. Grégaires, elles peuvent constituer des groupes de plusieurs centaines d’individus pour exploiter une source de nourriture très abondante. Elles nichent en colonies de dix à plusieurs milliers de nids, dans des cavernes obscures ou dans les fissures formées dans les parois des ravines. Les nids, petites coupes lisses et claires faites de lichens et de mousses, souvent accolés les uns aux autres, adhèrent à la paroi grâce à une gomme sécrétée dans la salive de l’oiseau.

Hirondelle



Phedina borbonica borbonica

Hirondelle de Bourbon

Distribution :

Réunion, Maurice. Une autre sous-espèce, *P. b. madagascariensis*, existe à Madagascar.

Statut :

Endémique des Mascareignes, protégé

L'Hirondelle se distingue de la Salangane par une taille un peu plus grande ("Grande hirondelle"), des ailes triangulaires et une couleur entièrement brune. Son vol est caractéristique, rapide et gracieux, moins saccadé que celui de la Salangane. Présente sur toute l'île, du niveau de la mer à 2400 mètres d'altitude, elle effectue des déplacements vers les côtes quand les sommets s'ennuagent. Comme la Salangane, l'Hirondelle chasse les insectes en vol et au-dessus de la surface de l'eau. La saison de reproduction court de septembre à décembre. Les nids sont isolés ou regroupés en très petites colonies dans les cavernes, sur d'étroites corniches et les fissures de rochers. Elles peuvent aussi utiliser les cavernes partiellement occupées par les Salanganes. Le nid, grossier et stable, est fait de tiges sèches et de plumes.

Papangue



Circus maillardi

Busard de Maillard

Distribution :

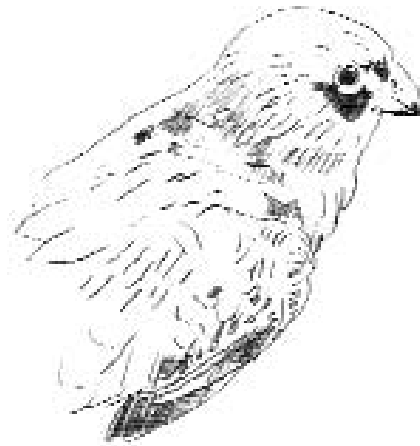
Réunion

Statut :

Endémique, protégé

Le Papangue est le seul rapace nicheur actuel de La Réunion. Le mâle a le dos noir et gris tandis que la femelle et les jeunes ont le plumage brun moucheté de blanc. Cette espèce se rencontre dans presque toute l'île à l'exception des plus hauts sommets et des villes. Le Papangue aime chasser au-dessus des zones ouvertes (friches, cultures, pâturages...). Pour repérer ses proies, il vole à faible hauteur au-dessus de la végétation. Il attrape petits oiseaux, lézards, musaraignes, rats ou tangués mais ne s'attaque pas aux animaux de basse-cour, proies bien trop grosses pour lui. En période de reproduction, il exécute des parades aériennes (loopings) à proximité de son nid (situé au sol dans un taillis dense). Le mâle assure souvent seul le nourrissage de la femelle et de la nichée pendant la période d'incubation et l'élevage des jeunes.

Faucon concolore



Falco concolor

Distribution :

Niche en Afrique du nord-est et sur les côtes de la Mer Rouge et hiverne à Madagascar (essentiellement) et au Mozambique

Statut :

Migrateur, protégé

Le Faucon concolore est un visiteur occasionnel de notre île. Il arrive que quelques individus isolés ou un petit groupe de faucons y séjournent quelques semaines. C'est un prédateur actif qui se nourrit d'oiseaux et d'insectes pris au vol. Il repère ses proies, perché sur un arbre qui surplombe son territoire de chasse. Le soir il s'attaque aux chauve-souris. À Madagascar où il hiverne, il fréquente les zones humides et les zones faiblement boisées, du niveau de la mer à 1 600 mètres d'altitude.

D'autres espèces visitent l'île de manière irrégulière : le Faucon d'Eléonore *Falco eleonora*, le Milan noir *Milvus migrans*, le Rollet violet *Eurystomus glaucurus*.

Les auteurs

François Malbreil

Artiste peintre



Né en 1953 à Versailles. Atelier à Saint-Pierre (La Réunion) et à Toulouse. Doctorat ès lettres. Nombreuses expositions personnelles dont :

Musée Despiau-Wlérick à Mont de Marsan (2004), *Des pas dans le sable**

Espace Privat à Toulouse (2003), *Une saison malgache*

Galerie Kerphren à Saint-Pierre (2002), *21° Sud*

Médiathèque de Tournefeuille (2002), *Flux et reflux**

Musée National de la Marine de Rochefort (2001), *Terres australes et antarctiques. L'extrémité du monde**.

Espace Privat (Toulouse (2003). *Japonica**

Musée National de la Marine à Brest (2000), *Terres australes. L'extrémité du monde**

Musée des Beaux-Arts de Gaillac (2000), *Tour d'horizon**

Hôtel d'Assézat - Fondation Bemberg (1997), *Outremer**

Office Départemental de la Culture - Théâtre de Champ Fleuri (1997), *Bleu Indien**

Musée Bonnat - Le Carré à Bayonne (1995), *Exotiques parallèles**

Musée Ingres à Montauban (1993), *Lumières captives**

Musée des Augustins à Toulouse (1993), *Lumières captives**

Musée Goya à Castres (1991), *Années tropiques**

(* catalogue d'exposition)

Collections publiques :

Musée Goya - Mairie de Samatan - Musée Bonnat - Mairie de Labège - Musée Ingres - Fondation Colas pour l'art contemporain - Artothèque et Muséum d'Histoire naturelle de Saint-Denis de La Réunion - T.A.A.F - I.F.R.T.P - Musée National de la Marine de Paris - Mairie de Tournefeuille - FRAC Midi-Pyrénées - Odysseus à Blagnac.

La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion



La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion a été créée en 1997 par un petit groupe de passionnés amoureux des oiseaux de La Réunion. Elle regroupe aujourd'hui près de 180 adhérents.

La SEOR a pour vocation :

- La sensibilisation, la formation et l'éducation à l'environnement en faisant découvrir l'avifaune réunionnaise, son originalité et sa fragilité grâce à des interventions dans les écoles, au Muséum d'Histoire Naturelle et à des sorties sur le terrain.
- La sauvegarde des espèces menacées et la conservation de leurs habitats : campagne de sauvetage des oiseaux marins, lutte contre le braconnage,.
- L'étude de la biologie des espèces et la réalisation d'expertises.

La SEOR souhaite être l'interlocuteur privilégié des aménageurs et gestionnaires du milieu naturel dans le domaine des études ornithologiques.



SEOR
13, ruelle des Orchidées
Cambuston
97440 St-André
île de La Réunion
Tél. / Fax : 0262 20 46 65
e-mail : contact@seor.fr

Index

Index des noms communs

Assassin, 14
 Astrild ondulé, 36
 Bec rose, 36
 Bécasseau cocorli, 23
 Bécasseau Sanderling, 23
 Bellier, 34
 Bengali rouge, 37
 Blongios vert, 18
 Bulbul de La Réunion, 53
 Bulbul orphée, 29
 Busard de Maillard, 61
 Butor, 18
 Caille de Chine, 42
 Caille de l'Inde, 43
 Caille des blés, 41
 Caille patate, 41
 Caille pays, 40
 Caille peinte de Chine, 42
 Cardinal, 30
 Chevalier aboyeur, 25
 Chevalier guignette, 25
 Coq bankiva, 46
 Coq marron, 46
 Courlis cendré, 24
 Courlis corlieu, 24
 Coutil, 35
 Damier commun, 35
 Echenilleur de La Réunion, 50
 Etrangleur, 14
 Faisan, 47
 Faisan de Colchide, 47
 Faucon Concolore, 61
 Foudi de Madagascar, 30
 Fouquet blanc, 10
 Fouquet noir, 11
 Francolin, 44
 Francolin gris, 45

Gaulette, 15
 Géopélie zébrée, 8
 Gobe-mouches-de-paradis, 51
 Grand labbe, 14
 Gravelot de Leschenault, 22
 Hémipode de Madagascar, 40
 Héron Strié, 18
 Héron vert, 18
 Hirondelle, 59
 Hirondelle de Bourbon, 59
 Macoua, 13
 Martin, 28
 Martin triste, 28
 Merle de Maurice, 29
 Merle pays, 53
 Moineau, 31
 Moineau domestique, 31
 Moutardier, 32
 Noddi brun, 13
 Noddi niais, 13
 Oiseau blanc, 54
 Oiseau chapeau, 29
 Oiseau vert, 55
 Oiseau-la-vierge, 51
 Oiseau-lunettes gris, 54
 Oiseau-lunettes vert, 55
 Paille-en-queue, 12
 Paille-en-queue à bec jaune, 12
 Papangue, 60
 Perdicule rousse-gorge, 43
 Perdrix, 45
 Perdrix de Madagascar, 44
 Petit Fouquet, 10
 Pétrel de Barau, 9
 Pétrel de Bourbon, 8
 Pétrel noir, 8
 Pluvier argenté, 21
 Poule d'eau, 19
 Puffin de Baillon, 10

Puffin du Pacifique, 11
 Ramier, 39
 Salangane, 58
 Serin du Cap, 32
 Serin du Mozambique, 33
 Serin, 33
 Skua, 14
 Sterne fuligineuse, 15
 Taille-vent, 9
 Tec-tec, 52
 Tersiphone de Bourbon, 51
 Ti coq, 37
 Tisserin gendarme, 34
 Tournepierre, 20
 Tournepierre à collier, 20
 Tourterelle malgache, 39
 Tourterelle pays, 38
 Tourterelle striée, 38
 Traquet de La Réunion, 52
 Tuit-tuit, 50

Index des noms scientifiques

Acridotheres tristis, 28
Amandava amandava, 37
Anous stolidus, 13
Arenaria interpres, 20
Butorides striatus rutenbergi, 18
Calidris ferruginea, 23
Catharacta skua lönnbergi, 14
Charadrius leschenaultii, 22
Circus maillardi, 60
Collocalia francica, 58
Coracina newtoni, 50
Coturnix coturnix africana, 41
Coturnix chinensis, 42
Estrilda astrild, 36
Falco concolor, 61

Foudia madagascariensis, 30
Francolinus pondicerianus, 45
Gallinula chloropus pyrrhorhoa, 19
Gallus gallus, 46
Geopelia striata, 38
Hypsipetes borbonica, 53
Lonchura punctulata, 35
Margaroperdix madagascariensis, 44
Numenius arquatus, 24
Numenius pheopus, 24
Passer domesticus, 31
Perdica asiatica, 43
Phaethon lepturus, 12
Phasianus colchicus, 47
Phedina borbonica borbonica, 59
Ploceus cucullatus spilonorhous, 34
Pluvialis squatarola, 21
Pseudobulweria aterrima, 8
Pteroroma barau, 9
Puffinus lherminieri bailloni, 10
Puffinus pacificus, 11
Pycnonotus jocosus, 29
Saxicola tectes, 52
Serinus canicollis, 32
Serinus mozambicus, 33
Sterna fuscata, 15
Streptopelia picturata, 39
Tersiphone bourbonnensis
bourbonnensis, 51
Tringa hypoleucos, 25
Tringa nebularia, 25
Turnix nigricollis, 40
Zosterops borbonica borbonica, 54
Zosterops olivacea, 55